

BUDGET PRIMITIF 2024

Note de présentation brève et synthétique

Conseil municipal du 19 décembre 2023

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au budget.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions du budget 2024 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le budget primitif retrace l'ensemble des autorisations budgétaires ouvertes en dépenses et en recettes par le conseil municipal pour l'exercice 2024.

Budget primitif 2024 du Budget Principal.

Le budget principal 2024 s'élève au total à 118,57 millions d'euros, répartis à raison de 83,85 M€ en section de fonctionnement et de 34,72 M€ en section d'investissement.

La section de fonctionnement s'équilibre donc à hauteur de 83,85 M€. Elle est caractérisée par la volonté de maîtrise de la dépense publique dans un contexte de décélération de l'inflation. Les dépenses réelles de fonctionnement sont estimées à 70,96 M€ (- 0,1 % par rapport au BP 2023) et sont financées par des recettes réelles de fonctionnement d'un montant de 83,36 M€ (+ 2,1 %), dégageant ainsi une épargne brute de 12,4 M€.

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2023	BP 2023 Total (BP+BS)	BP 2024	Evolution BP24/BP23
011 – Charges à caractère général	15 858 590 €	16 175 259 €	16 066 230 €	1,3 %
012 – Charges de personnel	37 426 000 €	37 806 000 €	39 073 024 €	4,4 %
014 – Atténuations de produits	3 918 500 €	4 102 500 €	1 203 000 €	- 69,3 %
65 – Autres charges de gestion courante	11 469 065 €	11 753 643 €	12 011 855 €	4,7 %
66 – Charges financières	2 140 000 €	2 140 000 €	2 390 000 €	11,7 %
67 – Charges exceptionnelles	64 000 €	112 100 €	30 000 €	
68 – Dotations aux provisions	106 500 €	106 500 €	190 500 €	
022 – Dépenses imprévues	50 000 €	50 000 €	0 €	
Total DRF	71 032 655 €	72 246 002 €	70 964 609 €	- 0,1 %
023 – Virement à la section d'investissement	8 233 255 €	7 670 407 €	7 385 111 €	
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 900 000 €	3 248 000 €	5 500 000 €	
TOTAL	82 165 910 €	83 164 409 €	83 849 720 €	2,0 %

Les charges à caractère général (Chapitre 011), regroupant l'ensemble des dépenses courantes de la ville nécessaires au fonctionnement des services, représentent 16,07 M€ contre 15,86 M€ au budget de 2023, soit une hausse contenue de 1,3 % grâce à la baisse du coût des énergies et une inflation moins soutenue que l'année 2023. Par ailleurs, pour l'année 2024 le budget de la Ville comptabilisera en année pleine le Château Laurens.

Les charges de personnel (chapitre 012) sont estimées à 39,07 M€. Cette hausse de 4,4% par rapport au budget 2023 s'explique par l'impact des mesures nationales prises en vue de revaloriser la rémunération des agents publics (avec l'effet report en 2024 de l'augmentation de 1,5% de la valeur du point d'indice au 1^{er} juillet 2023 ainsi que l'impact de 5 points d'indice au 1^{er} janvier 2024 et l'évolution des carrières - GVT).

Le chapitre 014 « Atténuations de produits » est diminué du montant du reversement de la taxe de séjour (2,8 M€) dont la gestion revient à la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée pour le compte de l'Office de tourisme au 1^{er} janvier 2024, et enregistre la pénalité de 1,15 M€ prélevée sur le produit fiscal au titre de la carence sur les logements sociaux (Loi SRU)

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » est évalué à 12,01 M€, en hausse de 4,7% par rapport au BP 2023. Il regroupe les subventions annuelles de fonctionnement allouées au SDIS, au CCAS, aux budgets annexes (Centre aquatique et île des loisirs), à la Caisse des Ecoles et aux diverses associations communales.

Les charges financières (chapitre 66) s'établissent à 2,39 M€, en hausse de 11,7 % du fait de la hausse des taux d'intérêt.

Une dotation aux provisions pour les contentieux en cours et créances à risques (chapitre 68) est inscrite à hauteur de 190,5 K €.

Les dotations aux amortissements (chapitre 042) représentent 5,5 M €.

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	BP 2023	BP 2023 total (BP+BS)	BP 2024	Evolution BP24/BP23
013 – Atténuation de charges	81 500 €	81 500 €	81 500 €	
70 – Produits des services	7 166 500 €	7 601 400 €	7 975 700 €	11,3 %
73 – Impôts et taxes	59 557 200 €	59 246 200 €	1 090 000 €	-0,8 %
731 – Fiscalité locale			58 012 400 €	
74 – Dotations et participations	12 189 610 €	11 901 785 €	11 968 640 €	-1,8 %
75 – Autres produits de gestion courante	2 480 100 €	2 908 100 €	3 846 480 €	55,1 %
76 – Produits financiers	150 000 €	150 000 €	200 000 €	33,3%
77 – Produits exceptionnels	10 000 €	412 000 €	0 €	
78 – Reprise sur provision	45 000 €	45 000 €	189 000 €	
Total RRF	81 679 910 €	82 345 985 €	83 363 720 €	2,1 %

042 – Op. d’ordre de transfert entre sections	486 000 €	486 000 €	486 000 €	
<i>R002</i>		332 424 €		
TOTAL	82 165 910 €	83 164 409 €	83 849 720 €	2,0 %

Les produits prévisionnels des services et du domaine s’établissent à 7,98 M€ (+11,3 % par rapport au BP 2023) et comprennent principalement les droits de stationnement, les redevances des services éducatifs, culturels, sportifs, sociaux, le produit de la barrière du village naturiste, la location des différents espaces du nouveau Palais des Congrès, les remboursements des mises à disposition de personnels communaux et le service du Château Laurens.

Le chapitre 73 « impôts et taxes » s’élève à 1,09 M€ et le chapitre 731 « Fiscalité locale » représente 58,01 M€. Ces chapitres diminuent de 0,8 % par rapport au BP 2023 (du fait de l’arrêt de la gestion de la taxe de séjour). Ce poste est constitué pour plus de 80% par le produit des contributions directes locales (49,35 M€) et de 20% par le fonds national de péréquation, le produit des jeux du Casino, les droits de mutation et la taxe sur l’électricité.

Les dotations et participations sont estimées à 11,97 M€ dont près de 10,1 M€ issus de DGF (Dotation globale de fonctionnement), 120 K € des compensations fiscales (exonérations fiscales prises en charge par l’Etat), et le solde (1,75 M €) de participations issues des partenaires institutionnels (CAF, Département, Régions, CAHM et Etat).

Le chapitre 75 « autres produits de gestion courante » s’élève à près de 3,85 M€ et comprend les redevances et loyers divers perçus par la Commune.

Compte tenu de l’ensemble de ces éléments, la section de fonctionnement dégage un virement de 7,38 M€ au profit de la section d’investissement.

Dépenses d’investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2023	BP 2023 <i>total</i>	BP 2024	Evolution BP24/BP23
10 – Dot., fonds divers et réserves	50 000 €	50 000 €	50 000 €	
16 – Emprunts et dettes	10 596 350 €	10 596 350 €	10 880 000 €	2,7 %
20 – Immobilisations incorporelles	200 140 €	456 018 €	238 480 €	19,2 %
204 – Subvention d’équipement versée	429 202 €	869 202 €	552 202 €	28,7%
21 – Immobilisations corporelles	1 661 710 €	2 819 369 €	2 682 4500 €	61,4%
23 – Immobilisations en cours	7 196 500 €	10 562 914 €	6 266 500 €	-12,9%
Total dépenses d’équipement	11 873 353 €	16 066 768 €	13 564 353 €	14,2%
Total DRI	32 007 255 €	41 420 621 €	34 233 985 €	7,0 %
040 – Op. d’ordre de transfert entre sections	486 000 €	486 000 €	486 000 €	
041 – Op. d’ordre à l’intérieur de la section		1 077 903 €		
<i>D001</i>		3 820 033 €		
TOTAL	32 493 255 €	46 804 558 €	34 719 985 €	6,9 %

La section d'investissement s'équilibre à hauteur de 34,72 M€.

Outre le remboursement du capital de la dette pour 8,88 M€, une enveloppe de plus de 23,3 M€ est consacrée aux travaux et aux achats d'équipements qui seront répartis de la façon suivante :

- Un premier bloc qui concerne les investissements courants annuels des Directions qui sont utilisés dans le cadre d'opération d'entretien, de maintenance, de renouvellement de matériel ou de petites opérations pour un peu plus de 7,7 M€
- Un second bloc sera consacré à la poursuite des opérations de 2023, telle que l'aménagement de la Promenade, la salle polyvalente, les pistes cyclables, le passage à niveau (fin de financement), le réaménagement des artères urbaines, la plaine des sports urbains, la rénovation de la place du Môle et des allées de la Flânerie. Par ailleurs, de nouvelles opérations seront lancées comme la rénovation énergétique de l'école Victor Hugo, des îlots de fraîcheur dans les cours d'école, le projet de classes numériques, le renouvellement du parc radio sur ondes spécifiques de la Sécurité, le Centre socio-culturel Lachaud, le foncier pour la future crèche, la galerie du Patrimoine pour le cœur de Ville ou encore l'espace Chassefières, pour un montant d'un peu plus de 15,6 M€

Ci-après, l'ensemble des opérations :

Libellé	2024
FINANCES	
APB49 - Centre Aquatique	382 353
CLECT - Participation CAHM Eaux pluviales + DECI	95 202
Divers 140	59 000
Total du service	536 555
INFORMATIQUE	
API 14 - MOYENS INFORMATIQUES	350 000
API 14- PI2301 - Projet Classe numérique	176 000
Equipement Lachaud et Chassefières	63 750
Réseau Haut débit NUM	15 000
Total du service	604 750
COMMANDE PUBLIQUE	
MB1 Mobilier	30 000
MB2 - Marchés Publics - Insertions	15 000
Mobilier Lachaud et Chassefières	30 000
Total du service	75 000
GESTION IMMOBILIERE	
UV2 - Interventions foncières	506 000
UV1 - Acquisitions terrains voirie	30 000
sous total courant	536 000
PU0901 - PLU	110 000
PU1901 - Restauration façades promenade	50 000
PF2302 - Proméo Îlot Brescou	150 000
Hérault logement	30 000

PM2B	210 000
sous total spécifique	550 000
Total du service	1 086 000
EDUCATION	
ME10 - Mat.Mob.Ecoles	50 000
Algeco CDE	20 000
Total du service	70 000
CULTURE	
Services culturels (341/342/347/349)	60 000
Total du service	60 000
CHÂTEAU LAURENS	
MC15 Château Laurens	377 680
Galerie du patrimoine	150 000
MUSEES	
MC25 Musée Agde et Cap	20 500
PC2301 - Expo 20 000 ans de paysages agathois	55 000
MC15 - Restauration des œuvres d'art	12 500
PBC1301 - Bateau-bœuf	20 000
Divers 345	2 800
sous total spécifique	90 300
Total du service	110 800
SPORTS	
Amgt Equipt. Sportif	200 000
Equipement CIT	100 000
Total du service	300 000
POLE D'ATTRACTIVITE	
Pôle d'équipement à forte attractivité	15 000
Centre d'hébergement	13 000
JEUNESSE	
EJA et Centre social	60 000
Chassefières	25 000
Total du service	85 000
DGST	
PBD1502 - FORT BRESCOU	300 000
BÂTIMENTS	
APB11 - BATIMENTS	750 000
sous total courant	750 000
PBD2202 - Salle polyvalente - espace Carayon	800 000
APB11 RENOVATION ENERGETIQUE DES ECOLES (B506)	600 000
PBC2401 - Centre socio culturel Lachaud	652 000
PBC2202 - Rénovation du cœur de Ville / Ecole de musique	300 000
Divers 420	110 000
sous total spécifique	2 462 000
Total du service	3 212 000
CTM	
MEVP - Environnement Plages	50 000
Bâtiment REPB	27 000
APO 13 - MOBILIER URBAIN	100 000
Total du service	177 000
VOIRIE	
VD - Déplacements doux	100 000
APV12 - VOIRIE RESEAUX (Entretien/clôtures/espaces vert)	2 710 000
sous total courant	2 810 000
PV1801 - Pôle d'échange Multimodal	2 000
PV2301 - Allée de la Flânerie	800 000
PV2104 - Chemin de la Causse de Notre Dame	400 000
PV2304 - Réaménagement des artères Urbaines	350 000
APV12/PV2105 - Îlots fraîcheurs cours d'écoles	100 000

PV2206 - Piste cyclable ST Vincent + littoral	750 000
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Fds de concours	200 000
APV36 - PASSAGE A NIVEAU Etude et travaux	1 496 000
APV51 - PV1703 - PROMENADE CENTRE VILLE	5 000 000
PS2201 - Plaine de sport urbain Pumptrack/skatepark	190 000
PV2305 - Travaux voirie écoles mise en sécurité	50 000
PV2203 - Av du littoral espace partagé	200 000
PV2207 - Ilot fraîcheur Perben	20 000
PV2306 - Travaux passerelle Canalet	180 000
sous total spécifique	9 738 000
Total du service	12 548 000
ENVIRONNEMENT	
EVP1 - Amélioration et entretien des plages	75 000
R1 Bornes & Feux Tricolores	100 000
R2 - Extension Réseau Electrique	50 000
EPV3 - Equipt. environnement	9 000
EVP2 -Rechargement en sable	50 000
APRE04 - Réseau Eclairage Public	1 150 000
sous total courant	1 434 000
PEV1702 - Consolidation Falaise	50 000
APEV28 - Pontons Grau d'Agde	200 000
R4 - Travaux électrique divers	300 000
R3 - Enfouissement réseaux	300 000
Divers 450	15 000
sous total spécifique	865 000
Total du service	2 299 000
DOMANIALITE, ESPACES NATURELS ET RURAUX	
Sentier botanique	2 300
ORDONNANCEMENT	
APO13 - LOGISTIQUE ET MATERIEL	550 000
Total du service	550 000
MILIEU MARIN	
PEV1305 - Milieu marin	120 500
FESTIVITES-CABINET-COMMUNICATION	
Logistique événementielle MA10-MA30	50 000
Communication Animation MCAB	38 000
Total du service	88 000
POLICE MUNICIPALE	
MP30 - Equipement PM	10 000
sous total courant	10 000
MP31 - Armement	10 000
Radio sur onde spécifique	260 000
PBP1202 - Centre superviseur urbain	75 000
sous total spécifique	345 000
Total du service	355 000
PALAIS DES CONGRES	
Nouveau Palais des Congrès	50 000
PARKINGS	
MP 70 Equipement Parking	118 400
TOTAL DEPENSES EQUIPEMENT	23 303 985

TOTAL COURANT	7 698 480
TOTAL SPECIFIQUE	15 605 505
TOTAL GENERAL	23 303 985

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	BP 2023	BP total 2023	BP 2024	Evolution BP24/BP23
10 – Dotations, fonds divers et réserves	3 000 000 €	3 700 000 €	3 300 000 €	10%
<i>1068 Excédent de fonct. capitalisé</i>		11 038 725 €		
13 – Subventions d'investissement	6 410 000 €	8 096 000 €	5 721 474 €	-10,7%
16 – Emprunts et dettes	10 000 000 €	10 000 000 €	10 500 000 €	5 %
23 - Immo en cours		10 723 €		
024 – Produits de cession d'immobilisations	1 950 000 €	1 962 800 €	2 313 400 €	
Total RRI	21 360 000 €	34 808 248 €	21 834 874 €	2,2 %
021 – Virement du fonctionnement	8 233 255 €	7 670 407 €	7 385 111 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	2 900 000 €	3 248 000 €	5 500 000 €	
041 – Op. d'ordre à l'intérieur de la section		1 077 903 €		
TOTAL	32 493 255 €	46 804 558 €	34 719 985 €	6,9 %

Ces dépenses sont équilibrées en recettes par l'autofinancement (virement de la section de fonctionnement et dotation aux amortissements), le produit des cessions, la taxe d'aménagement et les amendes de police, le FCTVA, les subventions ainsi que par l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 8,5 M€.

Le Budget Annexe du GOLF.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	2 017 800 €	2 017 800 €
INVESTISSEMENT	412 800 €	412 800 €
TOTAL	2 430 600 €	2 430 600 €

Le budget primitif 2024 du budget annexe « GOLF » s'élève au total à 2 430 600 € dont 2 017 800 € en fonctionnement et 412 800 € en investissement. Les charges d'exploitation sont en hausse de 4,7 % par rapport au BP 2023. Les recettes d'exploitation, inscrites à hauteur de 2 017 800 €, permettent de dégager un autofinancement de 245 300 €.

Les dépenses d'équipement brut s'élèvent à 167 500 € qui permettront notamment de finir d'aménager le clubhouse et de renouveler le matériels courants (tondeuse, ...) et la plantation d'arbres.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé par l'autofinancement et par l'inscription prévisionnelle d'un emprunt de 167 500 €.

Le Budget Annexe du Centre Aquatique.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	3 426 282 €	3 426 282 €
INVESTISSEMENT	180 600 €	180 600 €
TOTAL	3 606 882 €	3 606 882 €

Le budget primitif 2024 du budget annexe « CENTRE AQUATIQUE DE L'ARCHIPEL » s'élève au total à 3 606 882 € dont 3 426 282 € en fonctionnement et 180 600 € en investissement.

Les charges de fonctionnement sont en baisse par rapport au BP 2023 (-4,9%) du fait essentiellement de la baisse du coût des énergie.

Ces dépenses sont couvertes, en particulier par les recettes d'entrées et d'activité à hauteur de 1 372 000 €, la participation de la ville pour 120 000 €, et par la subvention prévisionnelle de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de 1 600 000 €, permettant de financer le renouvellement des équipements à hauteur de 180 600 €.

Le Budget Annexe Ile des Loisirs.

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	358 000 €	358 000 €
INVESTISSEMENT	610 000 €	610 000 €
TOTAL	968 000 €	968 000 €

Le budget primitif 2024 du budget annexe « ILE DES LOISIRS » s'élève au total à 968 000 € dont 358 000 € en fonctionnement et 610 000 € en investissement.

Les crédits sollicités pour 2024 correspondent pour l'essentiel à des acquisitions (350 000 €) et au remboursement de l'annuité de la dette (260 000 €) en investissement et aux intérêts d'emprunt (93 500 €) pour le fonctionnement.

Ces dépenses sont financées en investissement par l'inscription d'un emprunt de 350 000 €; En fonctionnement par l'inscription d'une subvention d'équilibre du budget principal de 358 000 €.